

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 142 (1997)  
**Heft:** 6-7

**Vereinsnachrichten:** Défense : Société vaudoise des officiers

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Défense

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :  
Capitaine Nicolas d'Eggis - Case postale 268 - 1000 Lausanne 9

### *Des chiffres inquiétants*



par le  
colonel EMG  
**Pierre-André  
Champendal,**  
président  
**SVO**

sources de la planète, et que l'on peut estimer à 800 millions le nombre de chômeurs, on ne peut, en extrapolant, que craindre une augmentation de la misère, de la famine, de l'agressivité collective, des risques de conflits et des flux migratoires.

Devant ces perspectives apocalyptiques, l'ONU, l'OSCE et toutes les organisations humanitaires tenteront bien de désamorcer les sources de tension, mais elles seront vraisemblablement impuissantes. Sur notre continent, de 1989 à ce jour, on compte 9 millions de déplacés uniquement en ex-URSS. Or, dans cette région, la coupe est pleine, si bien qu'à l'avenir les vagues migratoires déferleront inévitablement vers l'Ouest.

Au Tessin, par exemple, la police et le corps des gardes-frontière refoulent chaque année plusieurs centaines de personnes cherchant à pénétrer illégalement dans notre pays. Le chiffre d'affaires annuel du crime organisé avoisine les 500 milliards de dollars. Environ le 50 % de ce montant

Si les prévisions démographiques se confirment, nous serons douze milliards à nous partager la terre en l'an 2050, une situation que beaucoup de spécialistes qualifient de surpeuplement. Or, la démographie actuelle démontre déjà une évolution préoccupante. Notre planète est habitée par 5,7 milliards d'êtres humains, dont un milliard n'ont pas de toit, un milliard et demi doivent parcourir plusieurs kilomètres pour se ravitailler en eau potable et deux milliards ne peuvent avoir recours à des soins médicaux. Selon un rapport publié par les Nations unies, 50 000 personnes meurent chaque jour en raison de mauvaises conditions d'habitat.

Si l'on ajoute que le 20 % de la population mondiale se partage le 80 % des res-

provoit du seul trafic de drogue.

Face à ces dangers et ces incertitudes, le pouvoir politique a confié trois missions à notre armée de milice : la promotion de la paix, mais aussi et surtout la sauvegarde des conditions d'existence et la prévention de la guerre.

C'est donc le contrat d'assurance sécurité que nous léguerons à la génération qui nous succédera à l'aube du troisième millénaire. N'en déplaise à la marquise de Pompadour et à tous ses admirateurs.

**P.-A. Ch.**

« On déclare la guerre à son voisin, tantôt parce qu'il est trop fort, tantôt parce qu'il est trop faible. Souvent ce voisin a des choses qui nous manquent, et nous avons aussi des choses qu'il n'a pas ; alors on se bat pour tout avoir ou rien. »

**J. Swift**

L'invité de la rédaction

## **Armée de milice ou armée de professionnels ? Le point de vue d'un citoyen-appointé**

par Charles Favre,  
président du Conseil  
d'Etat vaudois

Il n'est qu'à lire la *Revue militaire suisse* et ses pages vaudoises pour comprendre combien le débat sur l'avenir de notre armée et son éventuelle professionnalisation agitent le corps des officiers. Il est vrai que c'est un débat fondamental, dont les enjeux dépassent clairement le strict cadre militaire. Il est heureux à cet égard que les officiers eux-mêmes alimentent la discussion au grand jour. Vous permettrez au citoyen-appointé que je suis de participer à cette réflexion.

Avec l'arrivée de Kaspar Villiger au Département militaire fédéral, l'Armée suisse a entamé un profond travail de réflexion et de transformation. L'environnement dans lequel cette dernière évoluait a profondément changé au cours des dernières années. La mutation s'est encore accélérée avec la chute des régimes communistes. La menace globale a ainsi fait place à une multiplication des dangers, dont la particularité est de n'être plus strictement limités au domaine militaire. Ce rappel pour dire la nécessité d'une remise en cause de

la mission assignée à notre Armée, des moyens qui lui sont attribués et de son organisation.

Une armée n'est pas une structure flottante dans l'éther. Au contraire, elle trouve sa raison d'être dans sa relation avec la société. Une armée, qui serait considérée comme un corps étranger, ne serait d'aucune utilité et pourrait même se révéler dangereuse pour notre démocratie. En Suisse, en particulier, le rôle de l'Armée ne saurait être uniquement militaire. Bien sûr, elle a pour vocation de défendre notre pays contre toute intervention extérieure. Mais elle constitue aussi – et peut-être même avant tout – un forum dans lequel se rencontrent des hommes – et des femmes – aux horizons sociaux extrêmement divers, ainsi qu'un lieu de socialisation des jeunes.

Avec les difficultés économiques, les problèmes liés à la cohésion de la Confédération ont pris un tour nouveau. Les différences entre communautés linguistiques ont été – volontairement ou non – exacerbées. Or, en dehors du monde militaire, rares sont ceux de nos concitoyens qui, régulièrement, franchissent la Sarine. Certes,

d'autres forums de ce type existent, dans les milieux professionnels et associatifs. Mais ceux-ci ne remplacent pas l'Armée comme creuset où se forge la cohésion nationale. Je ne serai pas naïf au point de croire que l'armée détient dans ce domaine une recette-miracle ; elle n'en demeure pas moins l'un des ciments d'une communauté de volonté que nous devons entretenir. La Suisse n'est pas une construction naturelle, elle reste une exception. Il convient de ne pas l'oublier.

J'évoquais le phénomène de la socialisation des jeunes. Au risque de paraître « ringard », je reste convaincu que l'Armée – malgré ses imperfections – propose une expérience unique aux jeunes Suisses. Que ce soit par l'apprentissage de la vie communautaire – cette capacité à supporter l'autre dans un espace réduit – ou l'apprentissage des responsabilités et du commandement.

Je souhaite en revanche que la relation entre l'économie et l'armée fasse l'objet d'un débat de fond. En quoi l'une peut-elle être utile à l'autre, en quoi l'une doit-elle tenir compte des impératifs de l'autre, et réciproquement ? Cette ré-

flexion est indispensable à notre cohésion nationale et à la formation des décideurs dont notre pays a un urgent besoin.

Ces considérations me font pencher – malgré ma connaissance extrêmement limitée de la science militaire – pour l'armée de milice. Mais une Armée qui soit ouverte et qui, proba-

blement, n'échappera pas à un certain degré de professionnalisation, notamment pour maîtriser des techniques et des systèmes d'armes toujours plus sophistiqués.

Par ailleurs, cette Armée est aussi appelée à s'intégrer progressivement dans un système de défense européen. Ce processus est-il

conciliable avec notre neutralité et l'esprit de milice ? Je veux le croire. Il est d'ailleurs paradoxal de songer que c'est au travers de cette incarnation de la Patrie qu'est l'Armée que les progrès les plus rapides pourraient être accomplis en matière d'intégration européenne. Personnellement, je m'en réjouis.

C. F.

## **3<sup>e</sup> Tir Inter-Unités des troupes romandes**

### **Concours à 300 m/25 m**

La Société des sous-officiers de Lausanne, organisatrice, invite tous les tireurs, leurs supporters et amis à participer au Tir Inter-Unités des troupes romandes qui aura lieu le **samedi 4 octobre 1997 au stand de Vernand, à Lausanne**. Le comité rappelle que :

1. les tireurs individuels ne sont pas admis, seuls sont autorisés les groupes de 4 tireurs issus de la même unité ou société ;
2. le port de l'uniforme est obligatoire pour tous les participants, quelle que soit la catégorie de tir à laquelle ils appartiennent ;
3. à toutes les distances, le programme est conforme à celui des concours de l'armée ;
4. seules sont admises au tir les armes personnelles d'ordonnance réglementaires ;
5. les inscriptions doivent être faites exclusivement au moyen des bulletins mis à disposition par le comité d'organisation et portant la mention 1997. Le délai-limite d'inscription est fixé au 8 septembre 1997 ;
6. la finance d'inscription (Fr. 70.– par groupe) doit être versée ex

clusivement au moyen du bulletin de versement attaché à la formule d'inscription et ce en même temps que l'envoi de ladite formule ;

7. les groupes seront convoqués au tir au plus tard une semaine avant celui-ci. Les heures de tir, attribuées par ordinateur, sont impératives ;
8. les résultats seront proclamés le jour même du tir. La participation à la cérémonie de proclamation des résultats est obligatoire ;
9. les concurrents et collaborateurs de la manifestation sont

couverts par l'assurance militaire.

Les formules d'inscriptions, les demandes de renseignements ainsi que le règlement complet du tir sont à demander à l'adresse suivante :

**Tir Inter-Unités des  
troupes romandes  
Case postale 3969  
1002 Lausanne 2**

Défense souhaite à tous les tireurs et à leurs accompagnants un excellent concours 1997.

**Vous voulez faire entendre vos prises de position sur l'instruction et l'équipement de nos formations ? Des possibilités de formation permanente vous intéressent ? Vous cherchez à participer à des manifestations sportives ou à des concours marqués du sceau de l'amitié et de l'échange interculturel ? Vous pouvez contribuer au débat sur la politique de sécurité suisse et sur notre armée de milice... Devenez membre d'une société d'officiers ! Renseignements : Société suisse des officiers (SSO), Secrétariat général, Gertrudstrasse 1, Case postale 1097, 8401 Winterthur. A bientôt, avec nous !**

# Agenda SVO-SSO et consœurs

## Groupement de Lausanne SVO

La Section de tir au pistolet rappelle à tous les tireurs et connaissances les manifestations suivantes :

**9-10 août 1997** : tir cantonal à Schaffhouse ;

**5 octobre 1997** : tir de clôture à Chamblon ;

**18-19 octobre 1997** : tir de Brunnen et Rütli.

Les membres du comité du Groupement se tiennent volontiers à votre disposition pour tous renseignements relatifs au voyage SSO en Afrique du Sud prévu du 27 septembre au 13 octobre 1997. Ecrire au Groupement lausannois de la SVO, case postale 3894, 1002 Lausanne.

La Section des cavaliers du Groupement vous rappelle le week-end prévu aux Franches-Montagnes les 12, 13 et 14 septembre 1997.

## Groupements Morges et La Côte SVO

**1<sup>er</sup> juillet 1997, à 18 heures** : aperçu de l'ER inf méc à Bière, avec conférence et visite des installations suivie d'un repas facultatif au mess des officiers.

Une circulaire sera adressée à nos membres. Nous comptons sur une forte affluence.

Le Groupement de La Côte SVO a l'honneur d'organiser la prochaine assem-

blée générale de la SVO. Afin de réunir le plus grand nombre possible d'officiers, le comité vous prie de noter dès maintenant la date de cet important rendez-vous, soit le samedi 7 mars 1998.

## Groupement Montreux - Aigle SVO

**28 août 1997, 20 h 30, Aigle (Arsenal) :**

Exposé du major L. Monnier, officier instructeur à l'EO fort de Dailly, sur le thème : Conduite et engagement du bataillon de pionniers de forteresse.

**25 septembre 1997, 20 heures, Chillon près de Montreux :**

Visite de l'ouvrage de Chillon et information sur la région CGF 2.

## Groupement du Gros-de-Vaud SVO

Stamm de reprise et de retrouvailles le mercredi 27 août 1997, dès 17 h 30, à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

## Groupement de Vevey SVO

Dans le cadre du Raid commando (11-12 juillet) organisé par l'ASSO de Vevey, nous sommes à la recherche d'officiers fonctionnant comme arbitres.

Renseignements auprès du capitaine Olivier Bercher, tél : 021/921 44 94.

## Communiqué de la Division territoriale 1

**26.09.1997, secteur Bière :**

Concours d'été de la Div camp 2 pour l'ensemble du CA camp 1.

**10.10.1997, SSO Fribourg :**

Course d'orientation de nuit des officiers du CA camp 1. Renseignements auprès du major B. Repond, of sports EM div ter 1, Les Edelweiss, 1637 Charmey, tél prof : 026/922 12 41.

## Communiqué du Cdmt SRC 1997

**3 au 5 octobre 1997, région de Colombier :**

12<sup>e</sup> Swiss Raid Commando.

## Centre d'Histoire et de prospective militaires (CHPM)

Les cours d'histoire du 2<sup>e</sup> semestre 1997 reprendront le jeudi 11 septembre 1997, à 17 h 30. Le thème général de ce deuxième semestre sera la cartographie militaire. Bonnes vacances à tous !